

■ **Auto Avantage Sàrl**, à Prilly, CH-550-1046252-2, commerce, réparation et location de véhicules et accessoires (FOSC du 16.02.2006, p. 17/3246532). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 11 septembre 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 11 septembre 2008, à 11 heures. La raison de commerce devient: **Auto Avantage Sàrl en liquidation**.

Registre journalier no 12023 du 02.10.2008
(04682526 / CH-550.1.046.252-2)